

# VALMAG

LE MAGAZINE DU VALTOM // N°31 - Juin 2022

SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

## STOP aux erreurs dans le bac de tri



Seulement  
les papiers et  
les emballages  
en vrac dans  
le bac jaune.

P5

### LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

5 minutes pour comprendre



P6°11

### STOP AUX ERREURS DE TRI DANS LE BAC JAUNE

Dossier spécial



TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET  
zéro  
GASPILLAGE

VALTOM  
Valorisons notre avenir

## SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI, 1 AN DÉJÀ !

Depuis le 1er mai 2021, 100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune. Un an déjà que notre geste devant notre poubelle de tri a changé. Un an durant lequel nous avons pu constater que nous avons moins d'hésitations, voire d'interrogations au moment de jeter nos déchets !

Cette modification des consignes de tri a permis de collecter toujours plus de déchets d'emballages et de papiers dans le bac jaune. En effet, 3kg supplémentaires de ces déchets par personne ont été collectés en 1 an. C'est une satisfaction car ces déchets sont ensuite orientés en centre pour être triés en vue de les orienter vers leur filière de recyclage ou vers des unités de recherche et développement dans l'objectif de créer leur processus de recyclage.

Cependant, 20% des déchets collectés dans le bac jaune représentent des erreurs de tri. Ces dernières ont un réel impact dans la gestion des déchets ménagers de notre territoire. Economique, sanitaire, risque d'incendie, ces erreurs peuvent avoir de lourdes conséquences comme le décrit notre dossier spécial dédié à ces déchets déposés dans la mauvaise poubelle.

Vous constaterez alors que notre geste de tri est essentiel. Il est le point de départ du parcours du déchet, qui connaîtra ou non une seconde vie grâce à nous.

La gestion des déchets a connu de nombreuses évolutions ces dernières années à l'instar de la simplification du geste de tri, qui est en cours de déploiement sur l'ensemble de la France. La gestion des biodéchets connaît également une véritable révolution. Vous pourrez lire dans ce Valmag les solutions, sur lesquelles les collectivités travaillent actuellement pour collecter et valoriser séparément ces déchets afin de répondre aux enjeux environnementaux et réglementaires auxquels elles sont confrontées.

Enfin, un point commun demeure dans une bonne gestion territoriale des déchets ménagers : **NOUS !!!** Chacun d'entre nous est responsable de sa consommation et des déchets qu'elle génère. Alors, à nous d'agir !

Laurent BATTUT,  
Président du VALTOM



Laurent BATTUT,  
Président du VALTOM

O  
T  
D  
E

## AU SOMMAIRE

### AU FIL DES ACTUS

P3

### CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

P4

• DU STOCKAGE DE DÉCHETS À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

### LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

P5

• 5 MINUTES POUR COMPRENDRE

### STOP AUX ERREURS DE TRI DANS LE BAC JAUNE

P6-11

• LA SIMPLIFICATION DU TRI : UN AN APRÈS

• DANS LA FAMILLE BLESSANTE... JE VOUDRAIS LE VERRE !

• LES TRAVAUX DU CENTRE DE TRI PAPREC TRIVALO 63

• VIS MA VIE : D'OPÉRATRICE DE TRI !

# Au fil des actus



## SPRINT CIRCULAIRE : 4ÈME ÉDITION

Dans le cadre du partenariat entre le VALTOM et CoCoShaker, la 4ème édition du sprint circulaire a eu lieu mardi 12 avril dans les locaux de Picture à Cébazat.

Quatorze porteuses et porteurs de projets ont pu bénéficier de conseils et avis sur leur projet dans le domaine de l'économie circulaire, à travers des séances de co-développement et de conseil individuel avec les neuf experts thématiques présents.



## CRÉATION DE CASIERS SUR L'ISDND DE PUY-LONG



L'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Puy-Long à Clermont-Ferrand a accueilli près de 90 000 tonnes de déchets non valorisables et non dangereux en 2021. Afin de continuer à réceptionner les déchets dans les meilleures conditions, des travaux d'entretien et d'adaptation sont actuellement en cours sur l'installation.

Le casier 1 a bénéficié d'une couverture en vue d'une végétalisation future. Le casier 2 a été réhaussé et un 3ème casier a été créé, conformément à l'arrêté préfectoral d'exploitation du site.

Enfin un casier amiante a été réalisé, il pourra accueillir dans les prochains mois les déchets d'amiante lié du territoire du VALTOM.

## LES JEUNES DU SECOURS POPULAIRE VISITENT LE PÔLE VERNÉA !

Dans le cadre de l'initiative VALTOM SOLIDAIRE, le pôle multifilières de valorisation Vernéa a reçu un groupe d'enfants et de jeunes bénévoles du Secours Populaire français.

Après la visite du pôle de valorisation Vernéa, les participants ont poursuivi cette journée de sensibilisation à l'environnement et à l'écologie par une marche propre, qui a permis de nettoyer les alentours du Puy de Var, encadrée par une animatrice du CEN\* Auvergne. Grâce à eux, près de 10 m<sup>3</sup> de déchets divers ont été ainsi ramassés. Bravo et merci au Secours Populaire !

\*Conservatoire d'Espaces Naturels



## ABONNEZ-VOUS AU VALMAG

Pour recevoir les prochains numéros, merci de renvoyer le coupon ci-dessous à l'adresse suivante : VALTOM - Abonnement VALMAG - 1 chemin des Domaines de Beaulieu - 63000 CLERMONT-FERRAND ou par e-mail à : frobert@valtom63.fr

Je souhaite recevoir les prochains numéros du Valmag :  Par mail  Par courrier

Nom : ..... Prénom : .....

Mail : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....



# CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

## P.4 | DU STOCKAGE DE DÉCHETS À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique tout en maîtrisant les coûts de valorisation et de traitement des déchets ménagers, VALTOM Energie Solaire a mené un projet de création de centrales photovoltaïques au sol sur quatre des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) du territoire.

La transformation de ces sites en centrales photovoltaïques représente l'opportunité de les valoriser tout en poursuivant leur post-exploitation. Après plusieurs mois de travaux, la centrale du site du Milliazet à Miremont produit de l'électricité depuis la fin de l'année 2021. Les centrales des sites de Culhat, Ambert et Clermont-Ferrand (site de Puy-Long) sont en cours de finalisation et entreront à leur tour très prochainement en fonctionnement.

### AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR L'ISDND DU MILLIAZET À MIREMONT



AVANT

APRÈS

### MERCI AUX 131 INVESTISSEURS QUI PARTICIPENT AU PROJET

Depuis le début de l'année, un financement participatif est ouvert aux habitants du territoire.

#### L'OBJECTIF ?

Encourager chacun à participer activement à la transition énergétique en local tout en bénéficiant directement de la valeur générée par le parc d'énergies renouvelables.

#### PAROLES D'INVESTISSEURS

- J'ai investi car je connais ce site et je suis ravi qu'il soit transformé avec l'implantation d'une centrale solaire.
- J'essaie modestement de faire avancer les causes (environnementales) auxquelles je crois !
- Le soleil est une source d'énergie constante et gratuite !
- C'est important de soutenir la transition énergétique surtout sur un projet local !

### « VALTOM ENERGIE SOLAIRE » EN QUELQUES CHIFFRES



### POUR ALLER + LOIN

#### LE VALTOM, CRÉATEUR D'ÉNERGIE

D'autres projets de production d'énergie sont en cours ou à l'étude (Biogaz, serres maraichères...).

source : [www.lumo-france.com/projets/soleil-puydomois](http://www.lumo-france.com/projets/soleil-puydomois)

# PRÉVENTION DES BIODÉCHETS

## 5 MINUTES POUR COMPRENDRE : LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

P.5

#### VOCABULAIRE :

- Biodéchets\*** : Il s'agit de la partie organique qui constitue aujourd'hui 30% du poids de notre poubelle d'ordures ménagères. Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires (restes d'épluchures, restes de repas...) et des végétaux (feuilles, petits branchages...).
- Tri à la source\*** : Action de détourner les biodéchets de la poubelle grise en les orientant vers une filière de valorisation, qui leur est spécifique.
- La loi AGEC\*** : loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire | **PAV\*** : Point d'Apport Volontaire | **GNV\*** : Gaz Naturel pour Véhicules

**QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?** La loi AGEC\* de 2020 prévoit que tous les particuliers et professionnels disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets\* avant 2024. Cela signifie que les entreprises et les collectivités (pour les particuliers) doivent développer des solutions de collecte et de valorisation pour « sortir » les biodéchets de la poubelle d'ordures ménagères et leur offrir leur propre circuit de valorisation, en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

#### COMMENT ?

Anticipant cette obligation réglementaire, le VALTOM et ses collectivités adhérentes ont engagé depuis 2019 un vaste schéma de gestion des biodéchets sur le territoire afin de réduire de 50 % les biodéchets retrouvés dans la poubelle grise et de 12% les végétaux apportés en déchèterie. Afin d'atteindre ces objectifs, différentes solutions ont été mises en place sur le Puy-de-Dôme et le Nord de la Haute-Loire, s'adaptant aux spécificités des territoires et modes de vie des habitants (zones rurales, urbaines, habitats verticaux, maisons individuelles, maisons en centre bourg...).

#### DES SOLUTIONS D'ÉVITEMENT EN AMONT

Le tri à la source commence avant la production même du déchet. Grâce à son programme de lutte contre le gaspillage alimentaire (qui représente près de 10 millions de tonnes par an au niveau national) le VALTOM évite la production de déchets alimentaires en accompagnant les professionnels de la restauration, en sensibilisant le grand public ou encore en soutenant des projets locaux innovants sur cette thématique. Les actions de jardinage naturel et de broyage des végétaux visent quant à elles à limiter la production de végétaux et à développer leur valorisation in situ.

#### LE COMPOSTAGE

Une fois le biodéchet produit, la solution de traitement la plus simple, la plus économique et la plus locale consiste à le composter. Le VALTOM et ses collectivités adhérentes accompagnent alors les usagers et les établissements dans la mise en place du compostage de proximité, selon leurs besoins et la typologie du territoire, avec des composteurs individuels de jardin, des composteurs de quartier, des composteurs en pied d'immeuble ou de grande capacité pour les établissements.

#### LA COLLECTE SÉLECTIVE DES BIODÉCHETS

Pour les zones urbaines proches de Clermont-Ferrand et de Riom, d'autres solutions ont été développées :

- Clermont Auvergne Métropole a ainsi mis en place la collecte séparée des biodéchets en porte à porte sur une partie du territoire. Son objectif est de déployer plus de 55 000 bacs à l'horizon 2025 pour collecter quelques 7 000 tonnes de déchets alimentaires.
- Le Syndicat du Bois de l'Aumône a également développé cette stratégie en déployant progressivement sur son territoire une collecte des déchets alimentaires en PAV\* pour les gros producteurs (en test pour les particuliers).



#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

Déjà imposé aux gros producteurs de biodéchets (+ de 10 tonnes/an), le tri à la source des biodéchets doit se généraliser à l'ensemble des Français en 2024. Véritable ressource, ces déchets organiques représentent un tiers de nos poubelles grises et peuvent être valorisés en compost précieux pour les particuliers ou les terres agricoles ainsi qu'en énergie grâce à des filières de valorisation dédiées. Mieux, ils peuvent être évités en luttant contre le gaspillage alimentaire et grâce à des méthodes simples de jardinage naturel !

La proximité de ces deux territoires avec le pôle Vernéa permet ensuite un transport optimisé vers l'unité de méthanisation présente sur le site. Les biodéchets y sont transformés en biogaz, qui alimentera prochainement la station GNV\* située à côté du site.

Quel est le lien entre un bloc de béton, une seringue, une couche et un téléphone portable ? Il ne font pas partie des consignes de tri et sont pourtant retrouvés tous les jours en centre de tri ! Selon leur types, ils peuvent mettre en danger les salariés du centre et générer des incidents sur l'installation. Un an après la simplification des consignes de tri pour tous les habitants du territoire, zoom sur ces déchets « indésirables ».

## D'AVANTAGE DE DÉCHETS DANS LE BAC JAUNE...

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021, les 690 000 habitants du Puy-de-Dôme et du Nord de la Haute-Loire ont la même consigne de tri : « **Tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac jaune** ».

Cette harmonisation et élargissement des consignes vise à **trier mieux et donc recycler plus pour atteindre 55% de déchets recyclés et réemployés en 2025 et 65% en 2035**.

Alors que nous disent les chiffres un an après ? Que les déchets collectés en bacs jaunes ont **fortement augmenté avec 40 885 tonnes collectées en 2021** (contre 38 360 t. en 2020) ce qui représente 3 kg/habitant supplémentaires, soit une augmentation de près de 7%, tandis que ceux collectés dans le bac des ordures ménagères ont quant à eux diminué d'1 kg/habitant.

Les emballages plastiques notamment ont connu l'augmentation la plus significative avec 57% d'emballages collectés en plus par rapport à 2020.

100 % DES PAPIERS ET EMBALLAGES VONT DANS LE BAC JAUNE.

EN VRAC, VIDÉS, NON IMBRIQUÉS

<p style="background-color: #00a6d6; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">Tous les papiers et cartons</p> <p style="font-weight: bold;">JOURNAUX, PUBLICITÉS, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...</p> 	<p style="background-color: #00a6d6; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">Tous les emballages en plastique</p> <p style="font-weight: bold;">FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES</p>  <p style="font-weight: bold;">POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES</p> 
<p style="background-color: #00a6d6; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">Tous les emballages en carton</p> <p style="font-weight: bold;">BRIQUES, CARTONNETTES, BOÎTES...</p> 	<p style="background-color: #00a6d6; color: white; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">Tous les emballages en métal</p> <p style="font-weight: bold;">BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...</p>  <p style="font-weight: bold;">BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...</p> 

## ...MAIS DES ERREURS DE TRI ENCORE TRÈS PRÉSENTES

Malheureusement, les erreurs de tri, c'est-à-dire les déchets déposés dans le bac jaune, alors qu'ils ne doivent pas y être, reste élevées, atteignant aujourd'hui 21% des tonnages collectés (8 800 tonnes par an), soit l'équivalent d'un camion de collecte sélective sur 5 !

Masques, déchets médicaux, couches, emballages pleins ou imbriqués, restes alimentaires, verre, éléments mécaniques, meubles, câbles électriques, bonbonnes de gaz ou encore animaux morts, la liste des erreurs retrouvées sur la chaîne de tri est longue. Des déchets, qui, selon leur nature, représente un réel danger pour les équipes travaillant sur l'installation et pour les machines.



Des plus improbables aux plus dangereuses, les équipes du centre de tri retrouvent chaque jour 24 tonnes d'erreurs de tri !

## DES ERREURS DE TRI DANGEREUSES POUR LES ÉQUIPES QUI TRAVAILLENT EN CENTRE DE TRI

Pour comprendre l'impact de ces erreurs de tri, il est nécessaire de revenir sur le parcours de notre bac jaune, une fois que nous l'avons déposé devant notre porte, en PAV\* ou en point de regroupement.

Collecté par un des neuf syndicats de collecte des déchets du territoire (en fonction de son lieu de résidence), il est acheminé vers le centre de tri PAPREC Trivalo 63 à Clermont-Ferrand, qui trie chaque année les 42 000 tonnes d'emballages et de papiers produits sur les 588 communes du territoire du VALTOM.

A l'issue de plusieurs étapes automatisées (voir la visite de l'usine p.9), il reste encore à affiner le tri, qui reste incomplet. Nos déchets passent alors entre les mains de 18 opérateurs et opératrices qui travaillent, au rythme soutenu du tapis, dans les quatre cabines de tri manuel de l'installation. C'est lors de cette étape, que les erreurs de tri peuvent se révéler les plus dangereuses.

Une seringue dissimulée sous un carton ou des débris de verre dans un sac fermé peuvent blesser et représenter un risque sanitaire pour les salariés. Il y a aussi l'impact psychologique, que peut engendrer les erreurs de tri « traumatisantes » telles que les cadavres d'animaux ou les déchets d'hygiène comme les couches, mouchoirs ou masques encore très présents sur les tapis (voir « Vis ma Vie d'opératrice de tri » p.10-11).

Limiter les erreurs de tri est donc un véritable enjeu pour réduire la pénibilité et augmenter la sécurité de l'ensemble des personnes qui travaillent en contact avec nos déchets, dans les installations de valorisation ou lors de leur transport.

## DES ERREURS DE TRI QUI GÉNÈRENT DES INCIDENTS SUR LES INSTALLATIONS

Chaque jour, des câbles électriques, bandes de VHS, éléments mécaniques de voiture, filets agricoles ou gravats arrivent par erreur sur les tapis et les bloquent ou les déchirent. Comme nous le confirme Elheme, cheffe d'équipe, « un filet agricole qui se coince dans les tapis et c'est tout le site qui doit s'arrêter pendant au moins 1h30 ».

Mais le problème principal pour elle, ce sont les déchets qui provoquent des explosions (bonbonnes de gaz) ou des départs de feu (piles, batteries, appareils électroménagers...). Alors que leur place est en déchèterie et que des filières existent pour les recycler en toute sécurité, les employés du centre de tri en retrouvent quotidiennement sur le process.

## DES ERREURS DE TRI QUI COÛTENT CHER AUX CONTRIBUABLES

Enfin, au-delà des problèmes qu'elles posent dans le centre de tri, ces erreurs coûtent cher à la collectivité et donc aux usagers ! En effet, elles nécessitent un premier transport puis un passage par la chaîne de tri, facturé à la collectivité. Ce coût s'avère inutile, puisqu'une fois identifié comme « erreurs », celles-ci sont réorientées vers le pôle Vernéa pour y être valorisées énergétiquement. Ces déchets représentent un surcoût évitable de 1,5 M € à minima, alors que bien réorientés (la plupart possèdent des filières de valorisation dédiées telles que le verre, les DEEE\*, le mobilier...) ils peuvent générer des recettes et donc permettre de réduire les coûts de traitement pour les habitants du territoire.



# DOSSIER : STOP AUX ERREURS

Danger pour les équipes, arrêt de la chaîne de tri, risque d'incendies, coûts inutiles, les impacts des erreurs de tri sont nombreux. Petit « jeu des 6 familles » des différents types d'erreurs et de leurs conséquences.

1

### Le verre

type d'erreur : « déchets coupants »

FAMILLE BLESSANTE

**Dans la même famille :** Seringues, perfusions, verre, etc...

**Caractéristiques :** Coupe, pique, blesse.

**Impact :** Représente un danger pour les salariés du centre de tri qui se retrouvent en contact direct avec eux sur le tapis de tri manuel (risque de coupure, de blessure, de contamination dans le cas des seringues).

\*Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses

**La bonne filière :** Dépôt en déchèterie ou en pharmacie (en boîte DASRI\*) pour les déchets médicaux, la colonne à verre pour les contenants en verre.

2

### The masque

type d'erreur : « danger sanitaire »

FAMILLE CRADASSE

**Dans la même famille :** Mouchoirs, lingettes, masques, couches, protections hygiéniques, essuie-tout, restes alimentaires (avec ou sans emballage), cadavres d'animaux, litières animales, etc...

**Caractéristiques :** Est sale, contamine, sent mauvais.

**Impact :** Représente un danger, sanitaire et/ou psychologique pour les salariés du centre de tri qui se retrouvent en contact direct avec eux sur le tapis de tri manuel.

**La bonne filière :** La poubelle noire !

3

### Le smart

type d'erreur : « déchets électriques, électroniques, explosifs »

FAMILLE CALIENTE

**Dans la même famille :** Déchets DEEE\* (sèche-cheveux, aspirateur, fer à repasser, téléphone...), bouteilles ou cartouche de gaz, piles, batteries, bidon de fuel, etc...

**Caractéristiques :** Prend feu ou explose subitement.

**Impact :** Peut provoquer un incendie ou des explosions mettant en danger les équipes du centre de tri et les installations.

\*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

**La bonne filière :** la déchèterie ou chacun de ces déchets possède une filière dédiée !

4

### Le bloc de béton

type d'erreur : « danger pour le process »

FAMILLE BRISEFER

**Dans la même famille :** Éléments mécaniques de voiture (roues, disques de frein...), pots de peinture, ficelles et filets agricoles, gravats, blocs de béton, câbles électriques, pots et flacons de produits chimiques pleins ou vides, sacs noirs fermés, VHS, etc...

**Caractéristiques :** Casse, endommage, s'enroule, se répand.

**Impact :** Il perturbe le bon fonctionnement de la chaîne de tri, endommage le process, engendre des arrêts du centre de tri et des réparations parfois lourdes.

**La bonne filière :** la poubelle noire pour les sacs d'ordures ménagères, la déchèterie pour les autres déchets !

5

### La pompe

type d'erreur : « qui pèse lourd, donc coûte cher ! »

FAMILLE GROULOURD

**Dans la même famille :** Emballages non vidés ou imbriqués, textiles (vêtements, chaussures, maroquinerie...), ordures ménagères, etc...

**Caractéristiques :** Se retrouve en grande quantité et de façon récurrente au centre de tri.

**Impact :** Les tonnages importants de ces déchets engendrent un coût important pour la collectivité (et donc pour les usagers), du fait de son double coût de traitement et de transport.

**La bonne filière :** Les ressourceries, les bornes textile ou le don pour les vêtements, la poubelle noire pour les ordures ménagères, le composteur ou le bac des biodéchets (pour les habitants disposant d'une collecte des biodéchets) pour les restes alimentaires (sans emballages) !

6

### Le jouet

type d'erreur : « Tous les emballages se trient, pas tous les plastiques ! »

FAMILLE NOMBREUSE

**Dans la même famille :** Luges, jouets, chaussures de ski, arrosoirs, glacières, tuyaux d'aspirateur, seaux, etc...

**Caractéristiques :** Se retrouve en grande quantité et de façon récurrente au centre de tri.

**Impact :** Les tonnages importants de ces déchets engendrent un coût important pour la collectivité (et donc pour les usagers), du fait de son double coût de traitement et de transport.

**La bonne filière :** Les ressourceries ou le don pour les objets et jouets en bon état, la poubelle noire pour les petits objets en plastiques cassés, la déchèterie pour les objets en plastiques volumineux !

# DE TRI DANS LE BAC JAUNE !

En 2021, pour s'adapter aux nouvelles consignes de tri et optimiser le process, des travaux ont été réalisés sur le centre de tri de Clermont-Fd. Les objectifs de ces évolutions sont multiples : trier les nouveaux emballages, augmenter la qualité du tri pour répondre au mieux aux cahiers des charges des recycleurs, améliorer les conditions de travail et de sécurité de la soixantaine de salariés tout en maintenant un rythme de tri permettant de traiter les 55 000 tonnes d'emballages et de papiers accueillies chaque année sur le site.

## PETITE VISITE GUIDÉE DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE L'INSTALLATION AVEC ELHEM, CHEFFE D'ÉQUIPE DE LA PARTIE « PRODUCTION » DU CENTRE DE TRI.



Après un premier contrôle effectué par les agents au déchargement pour enlever les erreurs les plus visibles (meubles, pare chocs, sièges auto...), les déchets passent par le trommel (tamis cylindrique rotatif permettant de trier les matériaux en fonction de leur taille), puis par un véritable circuit de 2,5 km de tapis, lancés à 10 km/h. Plus de 25 machines (trieurs optiques, trieurs magnétiques, courant de foucault...) vont successivement les séparer selon leur matière.



Un séparateur à courant de Foucault, en créant un champ magnétique, permet de capter les petits emballages en aluminium, « nouveaux venus » des consignes depuis 2021, tels que les dosettes de café, les emballages de médicaments ou les capsules.



« Nous sommes passés de trois à douze trieurs optiques sur le site », nous explique Elhem. Ces machines permettent d'automatiser en grande partie la séparation des 17 tonnes d'emballages et de papiers qui passent chaque heure sur les tapis. « Malgré ce tri optimisé en amont, un passage en cabine de tri manuel reste indispensable, car rien ne remplacera jamais l'œil humain et beaucoup d'erreurs de tri parviennent malgré tout à passer. Mais, il s'agit désormais d'un travail de contrôle qualité qui permet d'affiner le tri. »

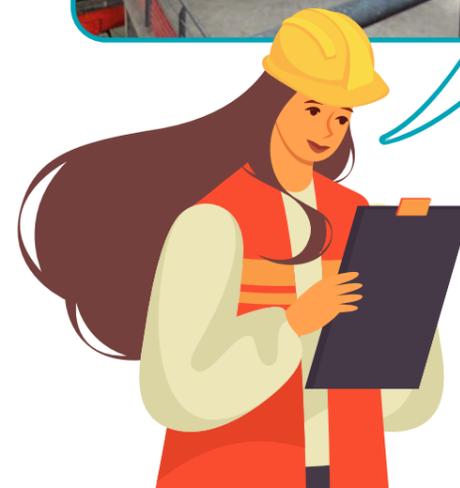


Dans les quatre cabines de tri manuel l'ergonomie a été revue pour limiter la pénibilité du travail de la vingtaine d'opérateurs et opératrices de tri.

La largeur des tapis a été divisée par 2, pour réduire les mouvements. Des réhausseurs ont été ajoutés ainsi que des rembourrages au niveau des « zones » d'appuis « des trieurs ».



A la sortie de ces étapes successives, 14 flux différents de matières et résines sont compactés en balles pour être expédiés chez des repreneurs en France et en Europe afin d'être recyclés.





MARYLINE ET SYLVIE TRAVAILLENT SUR LA CHAÎNE DE TRI MANUEL DE PAPREC TRIVALO 63. ELLES NOUS RACONTENT LEUR QUOTIDIEN :



### En quoi consiste votre métier ?

*Sylvie :* Mon métier consiste à retirer les déchets qui ne sont pas recyclables et à faire un tri de qualité pour respecter le cahier des charges des usines de recyclage.

*Maryline :* Je travaille principalement en cabine de tri, mais j'ai également été formée pour travailler au « labo » pour faire des caractérisations de poubelles, c'est-à-dire répertorier les déchets d'une poubelle jaune « témoin » pour connaître sa composition. Cela permet de connaître précisément les quantités et les types d'erreurs de tri.

### TRISTE MAIS VRAI...



### Que retrouvez-vous sur les tapis, hormis des emballages et des papiers ?

*M :* Beaucoup d'animaux morts, ça c'est vraiment dur, je ne m'y suis toujours pas habituée au bout de quatre ans. Et des bouteilles de gaz aussi, ça peut être dangereux, on les manipule avec précaution quand on en croise. Il y a également beaucoup de bandes de cassettes VHS, qui se coincent dans le tapis et peuvent bloquer la chaîne, c'est très pénible à débloquer. Et puis des couches, du textile.



### LE LABO

*S :* Pendant le confinement, on avait de tout, des canapés en petits morceaux ou même une cuisine entière démontée.

Depuis quelques semaines, on voit à nouveau beaucoup de masques, on sent un relâchement. Et aussi beaucoup de nourriture encore emballée. Dans les poubelles, on voit la mentalité des gens, ça donne une bonne idée de la société.

### Retrouvez-vous des déchets dangereux ? Personnellement avez-vous déjà été mises en danger ?

*M :* Il y a beaucoup de déchets médicaux. J'ai déjà été piquée par une seringue, qui était dans un sac fermé. On n'a pas pu retrouver la seringue pour l'analyser, donc j'ai dû faire plusieurs prises de sang de contrôle, pour être sûre que je n'avais pas été contaminée par quelque chose, c'était vraiment stressant. Depuis, je fais très attention à ça.

*S :* J'ai déjà été coupée par un fût de bière au bras. J'ai de la chance en dix ans je n'ai jamais été piquée par une seringue, mais je suis vraiment très vigilante et concentrée, quand je suis à mon poste pour éviter les blessures et ne pas avoir de problème.

### Vous, êtes-vous plus sensibilisées au tri depuis que vous travaillez ici ?

*M :* Depuis que je travaille ici, je suis plus sensibilisée au tri. Je connais les différentes matières. Maintenant, j'enlève l'opercule de jambon sur la barquette !

*S :* Moi j'ai toujours trié.

### Quelle quantité de déchet retirez-vous chaque jour ?

*S :* Chaque jour, il y a environ 180 t de déchets, qui sont triés sur l'usine, donc on en voit passer à peu près 90 tonnes sur notre poste, car on travaille en deux-huit.

### En quoi consiste une journée de travail type ?

*M :* Nous travaillons en deux-huit (5h-12h30 ou 12h30-20h), cinq jours par semaine. Il y a quatre cabines de tri sur le site et nous tournons selon les jours sur chacune d'elles avec des postes et des matières différentes à trier (PEHD, PET clair, cartons...) A un même poste, nous pouvons avoir deux ou trois matières à trier et donc plusieurs gestes différents à effectuer pour envoyer les déchets dans les bacs de tri correspondant.

### D'après-vous, quelles sont les qualités et compétences requises pour travailler à votre poste ?

*M :* Il faut beaucoup de dextérité et de rapidité, car on doit faire plusieurs gestes en même temps et très vite. Et aussi de l'anticipation pour ne pas se laisser dépasser par la cadence du tapis et ne pas laisser passer de déchets à trier. Et puis, c'est un métier physique, on a souvent mal au dos, aux cervicales. Chez certains, la cadence du tapis donne même le mal de mer.

*S :* Il faut beaucoup de concentration pour ne pas être blessée. Il faut être résistante, vive et ne pas craindre les odeurs ! Il faut rester motivée pour faire un tri de qualité pour le client.

CO<sub>2</sub>

SORTEZ DE VOTRE GROTTTE,  
VIVEZ AVEC VOTRE ÉPOQUE

HAP

**ARRÊTEZ DE BRÛLER  
VOS VÉGÉTAUX !**

PM10

COV

NO<sub>x</sub>



**C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE ET DES SOLUTIONS  
EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES.**